

EUROPEAN MEDICAL SOLUTIONS

SOCIETE ANONYME
AVENUE LOUISE 231
1050 BRUXELLES
R.P.M. N° 0460.798.795
TVA N° 460.798.795

FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Les actionnaires souhaitant voter par correspondance sur les points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de EUROPEAN MEDICAL SOLUTIONS SA (la "**Société**"), qui se tiendra le **12 juin 2025 à 15 heures**, doivent envoyer le formulaire de vote par correspondance dûment complété et signé par e-mail à Madame Valérie PUGNALONI (vpugnalonidms-imaging.com) ou par lettre adressée au siège de la Société (Avenue Louise 231, 1050 Bruxelles, Belgique, à l'attention de EUROPEAN MEDICAL SOLUTIONS SA, Madame Valérie PUGNALONI. Le formulaire de vote par correspondance, signé et complété, doit parvenir à la Société au plus tard le **5 juin 2025**.

Afin de permettre à la Société d'organiser l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires le plus efficacement possible compte tenu du nombre important de formulaires à traiter, il est vivement conseillé aux actionnaires de la Société d'envoyer le formulaire de vote par correspondance dûment complété et signé, préférablement par e-mail à Madame Valérie PUGNALONI (vpugnalonidms-imaging.com) dans les meilleurs délais.

Ce formulaire de vote par correspondance doit être signé de manière manuscrite ou électronique. En cas de signature électronique, il doit s'agir d'une signature électronique au sens de l'article 3.10 du Règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur et abrogeant la Directive 1999/93/CE, telle que modifiée, ou d'une signature électronique qualifiée au sens de l'article 3.12 du même Règlement.

Les actionnaires de la Société souhaitant voter par correspondance doivent également s'inscrire à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires conformément aux formalités énoncées dans la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Les détenteurs d'actions dématérialisées doivent joindre, à ce formulaire de vote par correspondance, une attestation délivrée par l'organisme de liquidation compétent pour les actions concernées, ou par un teneur de compte agréé, certifiant le nombre d'actions dématérialisées inscrites au nom de l'actionnaire dans ses comptes à la date d'enregistrement (c'est-à-dire le **29 mai 2025, à minuit**), pour lequel l'actionnaire concerné souhaite participer à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Le soussigné (le "**Soussigné**"),

Personne physique :	
Nom :	
Prénom(s) :	

Domicile :	
	

Personne morale :	
Dénomination de la société et forme juridique :	
Siège statutaire :	
	
Numéro d'entreprise :	

propriétaire du nombre d'actions suivantes émises par EUROPEAN MEDICAL SOLUTIONS SA

Nombre d'actions nominatives :	
Nombre d'actions dématérialisées :	

vote irrévocablement, selon les instructions indiquées ci-après dans les cases prévues à cet effet, sur les points de l'ordre du jour suivant de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra le **12 juin 2025 à 15 heures**, étant entendu que si aucune instruction de vote spécifique n'est indiquée pour un point spécifique de l'ordre du jour, ou si l'instruction de vote indiquée n'est pas claire, le Soussigné sera réputé avoir choisi "en faveur" du ou des points de l'ordre du jour concernés :

VOTES CONCERNANT LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR ET LES PROPOSITIONS DE DÉCISIONS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Mon/notre vote sur chacune des propositions de décision est le suivant :

(marquer la case correspondante)

1. Présentation du rapport annuel du Conseil d'Administration relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2024

2. Approbation du rapport de rémunération du Conseil d'Administration tel que repris dans le rapport de gestion

Proposition de résolution : L'Assemblée générale approuve le rapport de rémunération établi par le Conseil d'Administration tel que repris dans le rapport de gestion relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2024.

Instruction de vote :

☐ **EN FAVEUR**

☐ **CONTRE**

☐ **CONTRE**

3. Présentation du rapport du commissaire sur les comptes annuels (BGAAP) de la Société arrêtés au 31 décembre 2024

4. Approbation des comptes annuels (BGAAP) de la Société relatifs à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2024

Proposition de résolution : L'Assemblée générale approuve les comptes annuels (BGAAP) de la Société relatifs à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été présentés, à savoir, le bilan, le compte de résultats et les annexes.

Instruction de vote :

☐ EN FAVEUR

☐ CONTRE

☐ CONTRE

5. Affectation du résultat de la Société pour l'exercice social clôturé le 31 décembre 2024

Proposition de résolution : L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2024, de la manière suivante : suite au bénéfice de l'exercice de 168.430,00 EUR, le compte « Pertes reportées » est ainsi porté de 63.629.439,00 EUR à 63.461.009,00 EUR.

Instruction de vote :

☐ EN FAVEUR

☐ CONTRE

☐ CONTRE

6. Présentation des comptes annuels IFRS de la Société relatifs à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2024

7. Présentation du rapport du commissaire sur les comptes annuels IFRS de la Société arrêtés au 31 décembre 2024

8. Approbation des comptes annuels (IFRS) de la Société relatifs à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2024

Proposition de résolution : L'Assemblée générale approuve les comptes annuels (IFRS) de la Société relatifs à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été présentés.

Instruction de vote :

☐ EN FAVEUR

☐ CONTRE

☐ CONTRE

9. Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2024

Proposition de résolution : L'Assemblée générale donne décharge aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2024.

Instruction de vote :

☐ EN FAVEUR

☐ CONTRE

☐ CONTRE

10. Décharge au commissaire pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2024

Proposition de résolution : L'Assemblée générale donne décharge au commissaire de la Société pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2024.

Instruction de vote :

☐ EN FAVEUR

☐ CONTRE

☐ CONTRE

11. Renouvellement de mandat du commissaire aux comptes de la Société

Proposition de résolution : L'Assemblée générale décide renouveler aux mêmes conditions le mandat de commissaire aux comptes de la société, Forvis Mazars Réviseurs d'Entreprises, ayant son siège à 1210 Saint-Josse-ten-Noode, Avenue du Boulevard 21 Boîte 8, représentée par Monsieur Sébastien Schueremans, réviseur d'entreprise, et ce, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui sera réunie en 2028 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

Instruction de vote :

☐ EN FAVEUR

☐ CONTRE

☐ CONTRE

12. Renouvellement de mandat d'un administrateur de la Société

Proposition de résolution : L'Assemblée générale décide de renouveler aux mêmes conditions le mandat d'administrateur de Monsieur Samuel Sancerni, domicilié à 220 Rue de la Ducque, Prade le Lez (34730), France, pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui sera réunie en 2029 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028.

Instruction de vote :

☐ EN FAVEUR

☐ CONTRE

☐ CONTRE

13. Nomination d'un administrateur de la Société

Proposition de résolution : L'Assemblée générale décide de nommer en qualité d'administrateur de la société, Monsieur Julien Delpech, domicilié à 20 bis Rue Censier, Paris (75005), France, pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui sera réunie en 2029 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028.

Instruction de vote :

☐ EN FAVEUR

☐ CONTRE

☐ CONTRE

* *
*

Le Soussigné confirme que les votes susmentionnés s'appliqueront également à toute autre

Assemblée Générale des actionnaires ayant le même ordre du jour si l'Assemblée Générale des actionnaires initiale est reportée, ajournée ou n'a pas été dûment convoquée.

☐ OUI

☐ NON

Veuillez cocher la case appropriée. En l'absence d'instruction, ou si l'instruction donnée n'est pas claire, le Soussigné est réputé avoir sélectionné "Oui". Veuillez noter que pour que ce formulaire de vote par correspondance s'applique à cette assemblée ultérieure, les actionnaires doivent à nouveau s'inscrire à cette assemblée.

Les actionnaires qui ont voté par correspondance ne peuvent pas voter à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en personne ou par procuration pour le nombre de votes exprimés par correspondance.

Ce formulaire de vote par correspondance tient également lieu de notification au sens de l'article 7:134, §2, alinéa 3 du Code des sociétés et des associations en ce qui concerne l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 12 juin 2025.

* *

*

Fait à, le 2025.

Le Soussigné :

<i>Personne physique :</i>	
Nom et Prénom(s) :	
Signature :	

<i>Personne morale :</i>	
Dénomination de la société :	
Représentant(s) autorisé(s) :	
	Signature :
	Nom et Prénom(s) :
	Fonction :
	Signature :
	Nom et Prénom(s) :
	Fonction :